

BULLETIN
DE
L'Académie Royale
de Langue et de Littérature
Françaises



PALAIS DES ACADEMIES
1, RUE DUCALE
BRUXELLES

Bulletin
de
l'Académie Royale
de
Langue et de Littérature Françaises
1959

BULLETIN
DE
L'Académie Royale
de Langue et de Littérature
Françaises



PALAIS DES ACADEMIES
1, RUE DUCALE
BRUXELLES

SOMMAIRE

	Pages
Quelques propos de Rutebeuf sur le roi Louis IX (<i>Communication de Julia Bastin, à la séance mensuelle du 13 février 1960</i>)	5
La mort de Max Elskamp, et la création de l'Œdipe de Gide, à Anvers le 10 décembre 1931 (<i>Communication de Marie Gevers, à la séance mensuelle du 12 mars 1960</i>)	15
La légende de la sacristine et les Arliquiniana (<i>Communication de Robert Guiette, à la séance mensuelle du 9 avril 1960</i>)	22

CHRONIQUE

Distinctions honorifiques	31
Prix Académiques	31

Abonnement au Bulletin trimestriel: Un an: 100 frs, à verser au C. C. P. N° 150119 de l'Académie.

Quelques propos de Rutebeuf sur le roi Louis IX ⁽¹⁾

Communication de Julia BASTIN
à la séance mensuelle du 13 février 1960.

Nous n'avons ni document ni témoignage sur la vie de Rutebeuf. Aucun des auteurs du moyen âge n'a parlé de lui. Les renseignements que nous possédons sont tirés de ses œuvres. Il nous a parlé des malheurs de sa vie, avec une verve souvent émouvante, dans une suite de poèmes que ses commentateurs ont rangés sous le titre de « poésies personnelles ». Toutefois, il reste un doute sur leur véracité. Ces poésies, dites personnelles par les éditeurs, ne peuvent-elles aussi bien être destinées à amuser le public sans être pour cela le commentaire de la vie du poète ? Quant au reste de son œuvre, une grosse partie est étroitement liée à des faits historiques. Edmond Faral s'est employé avec perspicacité à retrouver les faits sous-jacents et est parvenu, par la même voie, à dater plusieurs des poèmes non datés.

Rutebeuf a vécu sous deux rois : Louis IX et Philippe III. Quelle a été son attitude envers la France et envers les grands qui l'ont personnellement aidé ? Nous avons de lui cette jolie parole : « Si Dieu est quelque part au monde, il est en France, c'est sans doute. » Il dit aussi : « France est si grasse terre n'estoit pas qu'on la larde ». Vivant de commandes et de dons, il cite avec reconnaissance les grands qui l'ont protégé : Geoffroi de Sergines qui combattait l'infidèle à Acre, Alphonse de Poitiers, frère du roi. Il a fait l'éloge funèbre de Thibaut V de Navarre,

(1) Les textes cités, les sigles et les numéros de pages sont pris au livre *Œuvres complètes de Rutebeuf* publié par Faral et Bastin.

comte de Champagne, du neveu de celui-ci, le comte Eudes de Nevers ; il a écrit la vie de sainte Élysabeth de Hongrie pour Isabelle, fille du roi, épouse de Thibaut. Toutefois, à relire l'œuvre entière de Rutebeuf, on ne trouve guère de paroles obligeantes pour Louis IX ; au contraire, on lit parfois des paroles de mépris qui étonnent.

Pour situer ces paroles, je voudrais rapporter brièvement les événements historiques où elles s'insèrent : la querelle de l'Université de Paris et du clergé séculier avec les Ordres mendiants ; et, d'autre part, les Croisades.

En 1217, les Dominicains (plus tard Jacobins), en 1219, les Franciscains (Frères Mineurs ou Cordeliers) vinrent s'établir près de Paris ; mais bientôt grâce à la protection et aux libéralités de saint Louis, les deux Ordres acquièrent de grands couvents dans Paris. Cette installation des Frères causa une grande perturbation dans la vie de la capitale.

Les Ordres mendiants représentaient un monachisme populaire voué à la vie active dans les villes et en rapport avec l'apparition du Tiers Etat sur la scène politique. Le clergé séculier s'émut de la perte que leur causaient les Ordres nouveaux en empiétant sur leur droit de « vivre de l'autel ». Déjà Honorius III avait donné aux Frères le droit d'officier sur des autels portatifs ; ils obtinrent aussi le droit de confesser les mourants, de leur promettre de les ensevelir dans la robe de l'Ordre et de les enterrer dans leur cimetière. Ils avaient ainsi l'occasion de recevoir de fructueux testaments. Bref, les offrandes et les dons allaient aux Frères et non plus aux paroisses. Outre l'influence grandissante des Ordres sur les fidèles, une autre source de conflit avec les séculiers était l'exemption des Ordres à la juridiction épiscopale. Enfin, se développa le conflit avec l'Université à propos des chaires que les Jacobins et les Cordeliers avaient obtenues et voulaient garder en recourant à l'autorité pontificale, et au grand dam des maîtres séculiers. Le plus influent, l'animateur de ceux-ci était Guillaume de Saint-Amour, (1) né à Saint-Amour dans le Jura en 1238, maître régent à la Fa-

(1) Sur Guillaume de Saint-Amour, voir PERROD, *Étude sur la vie et sur les œuvres de G. de S. A.*, Lons le Saulnier, 1892.

culté de Théologie, homme instruit en droit canon et en théologie, auteur d'un écrit virulent contre les Frères, le *Tractatus brevis de periculis novissimorum temporum ex scripturis sumptus* (1255) dans lequel les Frères étaient présentés comme les fourriers de l'Antechrist. Le *De Periculis* était une attaque directe contre le *Liber introductorius ad Evangelium aeternum*, œuvre du Frère Mineur Gérard de Borgo san Donnino, imbu des idées de Joachim de Flore, moine cistercien retiré dans la Sila calabraise (1).

Guillaume de Saint-Amour utilisa l'*Évangile éternel* contre les Frères Mineurs ; il y trouva une aubaine pour discréditer les religieux. C'était un livre qui sentait l'hérésie ; Gérard de Borgo san Donnino y annonçait l'approche d'un troisième âge du monde : le règne du Saint-Esprit.

A partir de la publication de l'*Évangile éternel*, l'attitude d'Innocent IV, d'abord favorable aux religieux, changea. Le 4 juillet 1254, il confirma les statuts élaborés par les maîtres de Paris, et, le 20 novembre 1254, il publia la bulle *Etsi animarum*, dirigée contre les privilèges des Ordres mendiants.

Malheureusement pour les Maîtres de l'Université, Innocent IV mourut le 7 décembre 1254. Son successeur, Alexandre IV, protecteur des Franciscains, suspendit le dernier décret d'Innocent IV. Le 14 avril 1255, la bulle *Quasi lignum vitae* ordonne aux Maîtres séculiers de rendre aux religieux leurs fonctions universitaires. L'Université trouva un peu de dédommagement dans la condamnation par Alexandre IV de l'*Introduction à l'Évangile éternel*. Le Souverain Pontife n'avait pas voulu laisser en circulation un ouvrage suspect d'hérésie.

Alors le grand débat recommença entre le clergé séculier, soutenu par l'Université, et les Ordres mendiants. Les Prêcheurs portèrent l'affaire à Rome où ils firent citer Guillaume de Saint-Amour et quelques Maîtres. Quand ils arrivèrent à Rome, le *De Periculis* venait d'être condamné par la bulle *Romanus Pontifex* et jeté au feu le 5 octobre 1256. Certains des membres de la délégation capitulèrent devant la curie romaine ; Guil-

(1) Sur Joachim de Flore, voir ERNEST RENAN, *Nouvelles études d'Histoire religieuse*, 2^e édition, Paris, Calmann Lévy, 1884, pp. 217-322.

laume maintint sa position ; il présenta devant une commission de cardinaux une défense contre les attaques dont il était l'objet de la part des Prêcheurs. Cette défense, il la présenta sous forme de mémoire intitulé *Casus et articuli super quibus accusatus fuit magister Guillelmus de Sancto Amore a Fratibus Praedicatoribus cum responsionibus ad singula* ⁽¹⁾.

Guillaume de Saint-Amour fut retenu à Rome un certain temps. En 1257, sur la route du retour, le pape Alexandre IV lui envoya un messenger pour lui interdire de rentrer dans le royaume de France et lui enjoindre de se retirer à Saint-Amour, en exil (Saint-Amour se trouvant en Franche-Comté, terre d'empire).

Rutebeuf, qui a toujours soutenu la cause de l'Université contre les Mendiants, écrit en faveur de Guillaume deux de ses poèmes les plus éloquents *Le Dit de Guillaume de Saint-Amour* et la *Complainte de Guillaume*. Dans le *Dit*, Rutebeuf pose la question qui devait intéresser l'opinion : l'ordre d'exil vient-il du pape ou de roi ?

1) Si l'ordre vient du pape, le roi n'a aucun droit en France. (Ces vers ont été parfois considérés comme le début du gallicanisme)

p. 244 14 *Mestre Guillaume ont escillié*
 Ou li rois ou li apostoles.
 16 *Or vous dirai a briez paroles*
 Que, se l'apostoiles de Romme
 Puet escillier d'autrui terre homme,
 Li sires n'a nient en sa terre,
 20 *Qui la verité veut enquerre.*

2) Si c'est le roi, qui, obéissant à la prière du pape, a exilé Guillaume, voilà un droit nouveau qui n'est ni dans la loi civile ni dans le droit canon.

21 *Se li rois dit en tel maniere*
 Qu'escillié l'ait par la priere

(1) Publié en dernier lieu par E. FARAL : Les « responsiones » de G. de Saint-Amour dans *Archives d'histoire doctrinale et littéraire du Moyen Age*, Vrin, 1950-51, pp. 337-394.

Qu'il ot de la pape Alixandre,
 24 *Ci poez novel droit aprendre,*
Més je ne sai comment a non,
Qu'il n'est en loi ne en canon ;
Car rois ne se doit pas mesfere,
 28 *Por prier c'on li sache fere.*

3) Si le roi dit l'avoir exilé de son initiative propre, alors le roi a commis une chose injuste et vilaine qui aura sa punition et, comme le sang d'Abel, criera vengeance au ciel

29 *Se li rois dist qu'escillié l'ait*
Ci a tort et pechié et lait
Qu'il n'afert a roi ne a conte,
 32 *S'il entent que droiture monte,*
Qu'il escille homme, c'on ne voie
Que par droit escillier le doie ;
Et se il autrement le fet,
 36 *Sachiez de voir qu'il se mesfet.*
Se cil devant Dieu li demande,
Je ne respont pas de l'amande :
Li sans Abel requist justise
 40 *Quant la persone fu ocise.*

Dans le même poème, quelques vers plus loin, Rutebeuf n'hésite pas à accuser le roi d'être l'auteur de la sentence d'exil, prononcée sans jugement :

89 *Si l'escilla sans plus veoir.*

Et, demandant si cette sentence doit être considérée comme définitive, il répond : non ! si l'on juge d'après le droit, si l'on aime la justice et le salut de son âme. Après avoir demandé que le roi fasse droit à la prière de Guillaume d'exposer la vérité devant le roi, les princes et les prélats, Rutebeuf finit sa pièce sur un de ses plus poignants morceaux d'éloquence, sur une vision du Jugement dernier où le Christ en croix demandera justice pour Guillaume et où les prélats, les princes et le roi auront peur et honte :

Et vous tuit qui le dit oez
 112 *Quant Diex se mousterra cloez,*

*Que c'ert au jor du grant Juïse,
 Por lui demandera justise
 A vous sor ce que je raconte,*
 116 *Si en avrez paor et honte.
 Endroit de moi vous puis je dire
 Je ne redout pas le martire
 De la mort, d'ou qu'ele me viegne,*
 120 *S'ele me vient por tel besoingne.*

Après cette haute éloquence inspirée à Rutebeuf par la façon indigne dont Guillaume de Saint-Amour a été traité par le pape Alexandre IV et par le roi, le style devient léger et ironique pour mettre en cause le roi et les couvents. Dans *Les Ordres de Paris*, p. 324, strophe viii, Rutebeuf reproche au roi d'avoir hébergé trois cents aveugles et cette strophe a un allure breughélienne qui fait penser au Breughel de la pinacothèque de Naples.

85 *Li rois a mis en un repaire
 (Més je ne sai pas por qoi faire)
 Trois cens aveugles route a route.
 Parmi Paris en va trois paire;
 Toute jor ne finent de braire:*
 90 *Aus trois cens qui ne voient goute!
 Li uns sache, li autres boute,
 Si se donent mainte çacoute,
 Qu'il n'y a nul qui lor esclaire.
 Se feus i prent, ce n'est pas doute
 L'Ordre sera brullee toute,*
 96 *S'avra li rois plus a refaire.*

L'attaque est d'une ironie malveillante lorsque Rutebeuf reproche au roi de fonder des couvents de femmes (Filles-Dieu ou Filles du roi) et de munir ainsi la France de défenseurs en cas de besoin :

page 327 109 *Li rois a filles a plenté
 Et sin a si grant parenté
 Que nus ne l'oseroit atendre.
 France n'est pas en orfenté;*

Se Diex me doinst bone santé,
 114 Ja ne li covient terre vendre
 Por paor de l'autre deffendre,
 Quar li rois des filles engendre
 Et ses filles refont auté.
 Ordre l'apelent Alixandre,
 Si qu'après ce qu'il sera cendre
 120 Sera cent anz de lui chanté.

En parlant ainsi, Rutebeuf ignore les bienfaits du roi : création de l'hôpital des Quinze-vingts ; première abduction d'eau à Paris par les canalisations faites pour les Filles-Dieu.

* * *

Nous en arrivons aux Croisades, pour lesquelles Rutebeuf a beaucoup écrit, avec, semble-t-il, éloquence et sincérité. Sans doute, on lui passait des commandes rémunératrices mais il semble aussi qu'il y ait eu de sa part du bon vouloir pour le salut de la Terre Sainte. Sans doute, Rutebeuf s'est parfois adressé au roi pour l'exhorter à prendre lui aussi la croix, ainsi dans la *Complainte d'Outremer* :

p. 446 73 Rois de France, qui avez mis
 Et vostre avoir et voz amis
 Et le cors por Dieu en prison,
 76 Ci avra trop grant mesprison
 S'a la Sainte Terre failliez.
 Or covient que vous i ailliez
 Ou vous i envoieiz de gent,
 80 Sanz espargnier or ne argent,
 Dont li droiz Dieu soit calengiez.

Mais dans la *Complainte de Constantinople*, le roi est rudement traité par Rutebeuf qui lui reproche de s'occuper plus des Frères que de la Croisade. Cette pièce est datée par les données historiques. Nous sommes après 1261, c'est-à-dire après que Constantinople est tombée aux mains de Michel Paléologue. La Terre Sainte est en danger ; les Tartares arrivent. Quant les îles

de Crête, de Corse et de Sicile seront perdues, que fera le roi ? Il tiendra ses conciles à propos des exploits de héros de chansons de geste et il fera de nouvelles constructions pour ceux qui font le *Nouvel Évangile* (Les Franciscains). Dans la strophe XII, Rutebeuf accuse durement le roi de malmenner ses chevaliers et de s'entourer des Frères, avec la conséquence que, s'il arrivait une mésaventure en France, c'est « la gent béguine » qui serait chargée de la défense du pays.

page 429 136 *Li rois ne fait droit ne justize*
A chevaliers, ainz les desprize
 138 (*Et ce sont cil par qu'ele (l'Église) est chiere*),
Fors tant qu'en prison fort et fiere
Met l'un avant et l'autre ariere,
Ja tant n'iert hanz hom a devise.
En leu de Nainmon de Baviere
Tient li rois une gent doubliere
 144 *Vestuz de robe blanche et grise. (1).*

Dans cette pièce, destinée à prêcher la croisade, Rutebeuf en arrive à conseiller au roi de rester en France afin d'éviter les troubles qui pourraient arriver dans une France laissée en garde aux religieux.

page 430 165 *Or se tiegne en sa teneüre (2) :*
S'outremer n'eüst fet estraine
De lui, miex en vausist le raisne,
 168 *S'en fust la terre plus seüre.*

C'est probablement à la même date (1262) et dans les mêmes circonstances (vœux d'austérité et de privations proférés par le roi à cause du danger qui menaçait la Terre Sainte) que fut composée la pièce *Renart le Bestourné* le poème le plus injurieux écrit contre Louis IX, et dont on se demande comment il a pu circuler sans attirer une attention vengeresse. Les bêtes ont

(1) Le Dominicain Geoffroi de Beaulieu a été le confesseur de saint Louis pendant vingt ans ; le Dominicain Guillaume de Chartres fut son chapelain.

(2) Le mot « teneüre », amené par le verbe « tenir », appliqué au Royaume de France n'est admissible que si l'on considère que le roi de France tient son royaume de Dieu.

des noms empruntés au *Roman de Renart* ; Noble est le roi et c'est contre lui que s'accumulent les injures de Rutebeuf, d'une extraordinaire hardiesse. Le roi n'est pas plus rusé qu'un des ânes de la forêt de Senart.

p. 541 70 *Nobles ne set engin ne art*
 Ne c'uns des asnes de Senart
 Qui busche porte.

Il croit que son salut vient de Renart, mais il se trompe et ses sujets, surtout les femmes, réunies par groupes, médisent de lui dans les rues :

37 *Se Nobles savoit que ce monte*
 Et les paroles que l'on conte
39 *Parmi la vile,*
 Dame Raimborc, dame Poufile,
 Qui de lui tiennent lor concile,
 Ça dis, ça vingt

Noble obéit à Renart et à ses suppôts et le résultat est désastreux pour son peuple qui n'entre plus dans son hôtel à son manger :

55 *Que dites vous que il vous samble*
 Quant mesires Nobles dessamble
57 *Toutes ses bestes*
 Qu'il ne pueent metre lor testes
 Aus bons jors ne aus bones festes,
60 *En sa maison.*

Lorsque le roi mange, c'est à portes fermées :

113 *Quant me sires Nobles pasture,*
 Chascuns s'en ist de sa pasture,
 Nus n'i remaint :
 Par tens ne savrons ou il maint.

On finira par ne plus savoir où il demeure ; il a été conseillé par des gens mauvais et sans pitié (qui sont peut-être les gens de son hôtel et qui le font vivre en avare et en reclus)

141 *Mon signor Noble ont tuit getié*

142 *De bons usages :*

Ses ostex samble uns reclusages.

Les choses vont si mal que chacune des bestes voudrait voir venir l'Once, la beste exterminatrice. Et s'il arrivait du mal au roi, presque personne ne s'en soucierait.

154 *La chose gist sor tel endroit*

Que chascune beste vodroit

Que venist l'Once.

*Se Nobles çopoit a la roinsce, (= trébuchait en se
[prenant aux ronces])*

De mil n'est pas un qui en gronce.

Des pièces bienveillantes, je laisse de côté *La Povreté Rutebeuf* (p. 569) qui est une demande de secours « au roi de France » dans un moment de cruelle détresse. Jusqu'ici tous les commentateurs ont cru que la supplique s'adressait au roi Louis IX. Mais nous sommes tombés d'accord, Edmond Faral et moi, que la pièce était adressée à Philippe III, et nous en avons donné les raisons, p. 569 des *Œuvres complètes de Rutebeuf* auquel on voudra bien se reporter.

Julia BASTIN

La mort de Max Elskamp, et la création de l'Œdipe de Gide, à Anvers le 10 décembre 1931

Communication de Marie GEVERS
à la séance mensuelle du 12 mars 1960.

Mes dernières visites à Max Elskamp remontent au début de 1924, sa dernière lettre est datée du 17 mars de la même année. Il m'y informe, d'une écriture altérée, qu'il souffre « d'une affreuse maladie de cœur ». Il est alité, il ne peut me recevoir.

J'allais le voir assez souvent. Je sentais que mes visites ne lui déplaisaient pas. Il me montrait de l'amitié. Son accueil était disert, et d'une douce et parfaite courtoisie.

Il avait eu la gentillesse de relire attentivement le manuscrit de mon premier recueil de poèmes, *Missembourg*. Il me mit en rapport avec son éditeur Buschmann pour sa publication, et prêta l'un de ses précieux bois pour en orner la couverture.

Elskamp était un causeur délicieux : Il me parlait de ses recherches folkloriques avec son ami Charles Dumercy, il m'expliquait comment il avait peu à peu rassemblé sa prodigieuse collection de cadrans solaires, il commentait ses travaux de gravure sur bois, et s'étendait volontiers sur son étude de la langue chinoise, et sur son admiration pour le bouddhisme. Il parlait peu de ses poèmes, mais tout en lui était poésie. Ses propos étaient toujours intéressants, élégants, parfaits. En ces années où je l'ai vu souvent le bouddhisme l'attirait fort. Il me fit lire l'ouvrage d'Oldenburg alors très connu, et qui en expliquait la doctrine.

La première fois que je remarquai du désordre dans les paroles d'Elskamp, ce fut à propos de celui qu'il nommait « son

ami chinois, » lettré bouddhiste du plus haut rang, avec lequel, disait-il, il était en correspondance suivie... Parfois, parlant de ce sage, il le situait dans l'île de Ceylan, d'autres fois il le plaçait en Chine. Je me mis alors à douter : L'ami chinois n'était-il pas un personnage du rêve d'Elskamp ?

Le poète me disait avoir étudié les étonnants caractères de l'écriture chinoise : un seul de ces graphiques, bien déchiffré, constituait tout un poème. Elskamp me citait un exemple à l'appui de ses dires. Depuis, j'en ai parlé à des sinologues : l'écriture chinoise de Max Elskamp appartient aussi au domaine du rêve poétique.

Son explication d'un signe était pourtant si belle que je l'ai retenue mot à mot. La voici :

« Tracez une simple ligne : Elle signifie l'horizon. Sur ce » trait, posez une autre ligne, faiblement ondulée : elle repré- » sente l'horizon d'une mer calme. Mettez, sur cette ligne on- » dulée un petit demi cercle, le lettré chinois pourra lire alors : « Le soleil se couche un soir d'été à l'horizon de la mer calme ». » Tout cela, en un seul signe ! Quelle merveille ! ».

Elskamp, en disant ces mots, ressemblait vraiment à l'idée que l'on se fait d'un légendaire mandarin : Il en avait les yeux un peu bridés, le teint pâle, la barbiche grêle, l'aménité bienveillante et sereine. Sa main soignée traçait du geste le signe qu'il expliquait, une main maigre, longue, fine, l'index mince, effilé, jauni par les cigarettes, ou, peut-être, imaginais-je, par l'opium ?

Ainsi son image s'est-elle fixée dans ma mémoire. Un peu après, Elskamp m'a raconté un combat qu'il aurait eu avec des requins, au cours d'une navigation à voiles en Méditerranée. Le bateau avait coulé, non loin du rivage, sur un haut fond. Elskamp et ses compagnons, étant debout sur le pont du navire submergé, l'eau ne leur venait que jusqu'à la ceinture. Une bande de requins les attaqua. On se défendait à coups de revolvers, disait-il, tuant à bout portant les affreux ennemis, les munitions s'épuisaient quand les barques détachées d'un petit port voisin étaient venues recueillir les naufragés.

Cet épisode de cauchemar, Elskamp le décrivait avec une

telle précision dans les termes, un tel pouvoir visuel, qu'il me semble, aujourd'hui, l'avoir vu en images, au cinéma.

Vers cette même époque, où Elskamp atteignait les limites de la lucidité, il me fit le récit d'une expérience scientifique, à laquelle il avait assisté en Italie, chez d'illustres physiciens : On lui avait montré une petite balance de précision, parfaitement isolée sous verre. Elle servait à démontrer la puissance du regard humain. Un homme, doué d'intelligence et de force psychique, fixait des yeux l'un des plateaux de cette balance. On voyait alors l'aiguille osciller et le plateau descendre, faiblement, mais indubitablement... Le poète lui-même avait tenté l'expérience et à sa grande surprise, disait-il avec sa modestie habituelle, elle avait remarquablement réussi.

Elskamp m'a souvent parlé des cloches. Un jour, je lui avais dit à quel point m'avait touchée dès mon adolescence, la « Chanson d'un pauvre homme », « Comme Pâques chantait en Flandre, Et mille oiseaux doux à entendre ».

Le poète me répondit avec son doux sourire : Par ces oiseaux de Pâques, j'ai voulu dire « les cloches ». J'aime les cloches, elles ont un grand pouvoir sur moi. Quand Carolus se fait entendre, je le sens dans ma poitrine et dans mon cœur. Son grondement me chasse hors de ma maison.

Or c'est Carolus, le grand bourdon de Notre-Dame d'Anvers, mis en branle pour la mort du Cardinal Mercier, qui sonna le glas de la dernière visite de Charles Dumercy à son vieil ami Max Elskamp.

* * *

Charles Dumercy, ce curieux homme, fondateur avec Max Elskamp du Musée du Folklore d'Anvers, mérite un minutieux portrait.

Les deux infatigables chercheurs, battaient sans cesse le quartier du port, à Anvers, pour y dénicher curiosités, et antiquités folkloriques. Ils furetaient dans les bric-à-brac, et fréquentaient assidûment le « Marché aux puces » à une époque où bien peu de gens pensaient à y trouver des objets valables. Les deux folkloristes ramassaient jusqu'aux papiers qui enve-

loppaient les oranges venues des lointains pays, à cause des enlumines qui les décoraient.

Dumercy, je le savais par mon frère avocat à Anvers, était légendaire au barreau, tant par sa vive intelligence et son goût de l'art, que pour l'acuité méchante de ses mots d'esprits, et pour son avarice sordide, Il publiait parfois de petites plaquettes intitulées Aphorismes judiciaires, ou Grains de sel (Je cite de mémoire, je ne possède pas ces recueils).

Harpagon, Grandet, comme beaucoup d'avares, Dumercy, fort riche, devenait plus maniaque et plus sale à mesure qu'il prenait de l'âge.

Je le connaissais de vue... Il déambulait par les rues, l'œil vif, perçant, vêtu d'une jaquette luisante, usée, graisseuse. Le visage malpropre, gris, se terminait en favoris noirs, grêles et longs. Il était coiffé d'un curieux chapeau, batard du melon et du haut-de-forme.

Vers 1927, le hasard me fit dîner avec lui un soir chez un de ses anciens camarades, mon oncle par alliance. Il vint à pied, sous une pluie battante, sans pardessus, dans son éternelle jaquette crasseuse, chaussé de pantouffles trouées, qui laissaient sur le parquet des traînées humides, comme de triste limaces. Mon oncle ne s'était pas mis en frais. Comme chez le renard de la fable « le régal fut petit, et sans beaucoup d'appréts » On servit « pour toute besogne » du hareng saur et des pommes de terre bouillies. Je me demandais si mon oncle voulait lui donner une leçon, à cause de son avarice, ou bien s'il prenait sa revanche de quelque ancienne avanie... Dumercy me parut un peu surpris, mais il jouissait pourtant de manger aux frais d'autrui. Il se montra brillant causeur, et se répandit en anecdotes féroces sur le barreau d'Anvers.

Je l'interrogeai sur Elskamp. — Le voyait-il encore ?

— Il refuse de me recevoir, dit Dumercy, il prétend que je suis mort.

— Mort ?...

— Je suis allé chez Max peu de jours après le décès du Cardinal Mercier. Son domestique-infirmier, le fidèle Charles, m'a prévenu :

« Monsieur ne vous reconnaîtra plus » « Oh ! pour moi, son plus vieil ami, peut-être retrouvera-t-il un moment de lucidité ».

Je suis entré : « Max, c'est moi, ton vieil ami Dumercy ! » Il m'a regardé, il a secoué la tête : « Dumercy est mort, mon pauvre ami Dumercy est mort. Carolus a sonné le glas pour lui. J'ai demandé pourquoi Carolus grondait, on m'a répondu : Dumercy est mort ». « Vous voyez, Madame, Max avait confondu les noms : Mercier et Dumercy ». Le vieux cynique ricana tristement et conclut : « C'est bien la seule confusion possible entre l'Archevêque de Malines et moi ! ».

Ainsi, dès 1927, Elskamp fut-il muré dans sa démente, comme dans un tombeau. Nous, les quelques-uns à Anvers qui l'aimions et qui l'admirions tant, chaque fois que nous passions devant sa maison, Avenue de Belgique, numéro 138, nous pensions à lui avec une infinie tristesse. Nous en regardions les fenêtres cintrées dont les rideaux étaient strictement baissés. Nous savions que la vie ne l'avait pas quitté, mais jamais plus les cloches ne vibreraient ni ne chanteraient en lui. « Et c'est lui, comme un matelot, qui s'en revient les bras tendus ». Non il ne reviendrait plus, il ne me parlerait plus jamais du merle blanc de son jardin de ville, il ne me montrerait plus sa collection d'astrolabes, il ne m'enseignerait plus les caractères chinois de son rêve... Son doux regard vague ne ferait plus par sa seule puissance spirituelle, osciller la balance italienne...

* * *

En 1931, des affiches annoncèrent pour le 10 décembre, la création, à Anvers, par la troupe des Pitoëff, de *l'Oedipe* d'André Gide.

En ce temps-là, François Franck était le grand collectionneur, antiquaire, mécène opulent et éclairé. Il reçut chez lui André Gide venu à Anvers pour cet événement théâtral. Après la représentation, Franck offrit à souper au Maître et à ses interprètes. Quelques personnalités d'Anvers furent aussi conviées à ce fastueux repas. A ma grande joie, j'étais parmi les invités. Je n'avais jamais rencontré André Gide ; je l'admirais et Marthe Verhaeren m'avait souvent parlé de lui, de sa puissante intelligence et de l'amitié qui le liait à Verhaeren.

L'interprétation d'*Oedipe*, par Pitoëff, me fit grande impres-

sion. Son jeu traduisait avec une gradation émouvante, la manière dont la vérité fatale s'empare peu à peu de l'esprit du roi de Thèbes.

Dans la scène finale, par une sorte de sentiment de pudeur pour le héros, Pitoëff s'était voilé la face, dissimulant sous une écharpe enroulée, le visage ensanglanté. Son pas hésitant, tâtonnant sur l'escalier du palais, était bouleversant, dans la demi-démence expiatoire de la cécité soudaine.

Un des convives tardait. J'eus le temps avant le repas d'exprimer mon émotion à Pitoëff, et de lui demander s'il s'était vraiment bandé les yeux au point de ne plus y voir du tout. Il me dit que oui. Il tâtonnait sans se soucier d'une chute possible. Après l'exaltation violente de son rôle, l'apaisement donné par la subite obscurité avait atteint une surprenante intensité.

Cependant, l'heure avançait. La maîtresse de maison décida de passer à table sans attendre davantage l'invité manquant ; Willy Koninckx.

Je me souviens bien des convives. Gide au visage énigmatique, le massif et puissant François Franck, qui semblait sorti tout vivant d'un portrait de Rubens, le visage fervent aux yeux fiévreux de Ludmilla Pitoëff, Georges Pitoëff aux traits mobiles et intelligents... Il y avait là aussi notre confrère Charles Bernard, André De Ridder, Sauvenier, journaliste au *Matin* d'Anvers, Hubert Colleye, Avermaete, Neuhuys, d'autres encore, que je ne connaissais pas ou peu.

J'étais placée à la gauche de François Franck, Ludmilla étant à sa droite. La fille de François Franck présidait en vis-à-vis. Elle avait à sa droite André Gide. Ainsi, Gide se trouvait-il en face de moi, et je pouvais le regarder, l'observer même sans indiscretion.

Charles Bernard était à ma gauche. J'en étais bien aise. J'avais lu, outre beaucoup de ses articles, un livre que je n'ai jamais cessé d'aimer : *Un sourire dans les pierres*.

La place de Willy Koninckx restait vide. On en était au second service lorsqu'il est entré. Il a dit, en s'excusant d'une voix altérée : « Max Elskamp est mort ».

Il y eu un grand silence.

* * *

Les Pitoëff savaient bien quel poète venait de disparaître. Ils devinaient notre émotion à tous. Gide était donc en face de moi, et je sentis son regard peser sur moi. Ses yeux extraordinaires prenaient tout, et ne donnaient rien. Ils violaient l'âme. Rien ne lui échappait de ce que l'on avait de plus intime en soi. J'ai vu ce regard faire lentement le tour de la table et se poser sur chaque convive. J'étais bien troublée, et pourtant, j'ai deviné que le regard de Gide engrangeait une moisson d'émotions humaines. Il épiait le saisissement, l'émoi, les réactions de nos divers visages à cet instant et il s'en repaissait.

Le dévorant regard de Gide me faisait mal. Je me suis souvenue à ce moment de choses que Marthe Verhaeren m'avait confiées un jour.

Je crois que Verhaeren est un des seuls êtres dont Gide ait vraiment apprécié la rayonnante générosité. Il griffe bien des gens, dans son *Journal*, mais pour Verhaeren, je n'ai lu, de Gide, que des lignes émues et *respectueuses*. Ce terme peut sembler étrange au sujet de Gide, et pourtant, relisez les pages de son journal consacrées à la mort de Verhaeren, vous verrez si mon impression est exacte... Marthe me parlait de cette amitié, elle y croyait, et pourtant... Un jour, elle m'a raconté l'entrevue qu'elle avait eue avec Gilde, immédiatement après la mort tragique de Verhaeren,

Je me souviens des paroles mêmes de Marthe. Elle était logée, peu après son retour à Bruxelles, chez sa nièce, Mme Charles Gevers, la « petite Rite » si chère à Verhaeren. Marthe était étendue au soleil, devant la maison. Elle savait à quel point j'avais donné ma jeune admiration et ma jeune ferveur à celui qu'elle pleurait. Elle m'a confié alors ses hésitations et ses scrupules au sujet des funérailles de Verhaeren.

« J'avais devant moi, me dit-elle, l'homme le moins fait pour
» me soutenir et me conseiller en un tel moment. Gide, avec son
» regard de sphinx. Les coudes sur la table, le visage appuyé
» sur ses deux longues mains, il me regardait ; j'avais l'impression
» qu'il voulait approfondir sa science de la douleur, et mettait à
» profit cette occasion d'étudier la mienne, qu'il savait infinie...
» Or je savais combien la pompe et la grandeur des rites catholiques

» étaient chères à Verhaeren. Je savais aussi qu'il avait perdu
 » la foi, mais il était, dans son cœur magnifique, si profondément
 » chrétien!... Oh! j'aurais voulu un conseil au moment de prendre
 » la grave décision des funérailles... J'implorais un appui, un
 » avis de Gide... Il restait impénétrable, et toujours, ce regard
 » dévorant sur moi... Il répétait : c'est à vous, à vous seule de
 » décider... »

Cette confiance de Marthe, j'en ai saisi la vérité tragique, ce soir-là, chez François Franck, lorsque les paroles de Koninckx sont tombées parmi nous. Je m'en suis souvenue soudain, lorsque le regard du génial écrivain que fut Gide s'est intensément fixé, tour à tour, sur nous tous, réunis ce soir-là autour de la table, chez Franck, et soumis à une même émotion, qui nous touchait tous, à des degrés différents.

* * *

Elskamp! Hélas, Elskamp! Il n'était pas parti en pleine gloire, en pleine activité poétique, comme Emile Verhaeren, mais après tant d'années d'une douloureuse cécité mentale. Pourtant, son souvenir continue, aujourd'hui encore, à hanter Anvers, non seulement pour tous ceux qui l'ont connu, au 138 de l'Avenue de Belgique, mais pour tous ceux qui aiment ses poèmes. Son souvenir habite sa chère Rue St-Paul, où il est né, un soir de mai, à la marée haute; il subsiste aussi au calvaire de l'église St. Paul. Sa présence n'a pas quitté le musée du Folklore, dont le plus riche fonds vient de lui et de Charles Dumercy. Sa présence orne toutes les anciennes statues de la Vierge, au coin des vieilles rues d'Anvers.

Anvers... Il souffrait de s'y sentir isolé dans son expression poétique. Il me disait : « J'aime ma ville, comme on aime une belle femme qui vous a fait beaucoup de mal, mais qu'on ne peut cesser d'aimer... ».

Il n'y a à Anvers, aucun monument pour Max Elskamp. On voudrait lui offrir un cadran solaire, portant son nom, au milieu d'une place publique ensoleillée, pour racheter sa longue claustration de malade. Il aimait les devises dont les astrolabes sont

pourvus ! On lui en donnerait une très belle, très consolante, comme celle de l'hôtel Baroncelli en Avignon : « Je reviendrai »...

Je voudrais que l'on trouvât une ancienne et bien naïve statue polychromée de la Vierge, il les aimait tant ! On la placerait au coin d'une rue, dans le quartier des Bateliers, au port. On la dédierait, en latin, à Max Elskamp, et les bonnes-femmes de ces ruelles où il se plaisait à errer, la nommeraient alors, dans leur dialecte « *Ons Lievrouwken van Max Elskamp* », Notre chère petite Dame de Max Elskamp. Ignorant que ce fut un grand et pénétrant poète, elles croiraient à quelque Saint très ancien. Ceux qui l'ont connu savent bien qu'il avait une pureté, une générosité, une tendresse dignes d'une telle méprise poétique et folklorique.

Marie GEVERS

La Légende de la Sacristine et les Arliquiniana

Communication de Robert GUIETTE
à la séance mensuelle du 9 avril 1960.

I

Parlant des diverses parties de la critique en histoire littéraire, Gustave Rudler déclarait que la critique de genèse était « l'une des plus délicates ». Et il s'expliquait : « Elle est comparable à une étude de mécanique ou de chimie. Le cerveau de l'écrivain est un système de tendances ou de forces, dont le livre est la résultante ; ou encore une cornue, un creuset, dans lequel s'élabore, ordinairement à son insu, par une série d'actions et de réactions, un corps nouveau, qui n'a rien de simple. Il ne fonctionne pas au hasard. Il obéit à des lois, qui dépendent de l'hérédité, que les influences du milieu modifient, que le travail féconde, et qui déterminent la qualité, les caractères et le pourquoi de cette élaboration, ce serait en quelque sorte soulever la boîte crânienne de l'auteur, et lire dans son cerveau à livre ouvert, comme en ouvrant une pendule un horloger perçoit le secret de ses engrenages et comprend le rythme de son mouvement (*) ».

Cependant je remonterai plus loin dans le genèse. Je rechercherai l'origine du sujet même. Et ce ne sera pas toutefois de la critique de source comme on l'entend généralement et où l'on s'applique à marquer la filiation d'un texte à un texte antérieur.

Gustave Rudler, en bon commentateur de nos disciplines, a signalé les raisons de cette sorte de critique : L'écrivain, dit-il, « peut ne devoir à ses inspirateurs que des idées ou des thèmes de

(*) Gustave RUDLER, *Les techniques de la critique et de l'histoire littéraires...*, Oxford, 1923, p. 140.

détail qu'il engage dans une synthèse plus ou moins personnelle par ailleurs » (**).

Cela, étant je me poserais d'autres questions. Et par exemple : Les idées ou les données ne peuvent-elles venir d'ailleurs que de sources écrites ? De toute évidence, ces données peuvent être de n'importe quelle provenance.

L'exemple dont je voudrais vous entretenir pourrait bien mêler les faits que l'on appelle faits d'expérience, à des éléments d'origine livresque sinon littéraire. Ce que je me propose, est une hypothèse concernant l'origine d'un des éléments d'une légende.

Il s'agit en effet d'une légende. Et tous ceux qui pratiquent le folklore vous le diront, les légendes ne reposent pas toujours sur le souvenir d'un fait réel transposé par l'imagination du narrateur ou de la tradition. Il arrive fréquemment que ce soit un symbole, la survivance d'un mythe, ou de ces faits que Jung ou Freud à leur manière expliquent. Il peut se faire aussi que ce soit une création d'ordre littéraire, l'esprit travaillant à partir de certaines données d'expérience ou de tradition, à créer un ensemble par la combinaison de ces faits et de ces thèmes, ou par leur contamination.

Il importe, dans ce cas-là, que l'on examine si l'explication élimine toute autre hypothèse, ou si, au contraire le choix est impossible entre celles qui se proposent. Il faut aussi se retenir d'imaginer de toutes pièces une organisation de la création d'autant plus séduisante qu'elle est plus inattendue et fait appel à des rencontres aussi nombreuses qu'inexplicables.

Ce préambule était nécessaire pour conférer quelque poids, — pas beaucoup, je le reconnais — à la brève communication que je vais faire et dont le caractère bizarre ou futile est plus apparent que réel.

II

Un certain nombre de fois déjà, je suis revenu à l'étude de la légende de la sacristine, à laquelle j'avais consacré ma thèse

(**) *Ibid.*, p. 120.

de doctorat, un gros volume publié en 1927 ⁽¹⁾. Il est de ces sujets qui vous tiennent à travers la vie, on ne sait trop pourquoi, et dont on ne se débarrasse pas.

Il y a quelques années, j'en ai parlé à l'Université de Caen, après y avoir consacré quatre leçons en Sorbonne. Je me suis imposé de ne rien reprendre dans ces exposés, ou presque rien, de ce que j'avais écrit précédemment.

J'ai publié, toujours sur le même thème, des compléments de bibliographie ⁽²⁾. Et enfin une version inédite de la légende sous le titre : *D'une nonain ki issi de son abbeïe* ⁽³⁾.

Or voici que la rencontre d'une anecdote me pousse une fois de plus à m'occuper de ce thème de *Miracle de Notre Dame*.

* * *

On se souvient du sujet : Une moniale dévote à la sainte Vierge quitte son cloître pour « vivre sa vie » comme on dirait aujourd'hui. Lorsqu'après nombre d'années elle réintègre son monastère, elle apprend que nul ne s'est aperçu de son absence. Notre-Dame a suppléé la fugitive dans son office. Dans les plus célèbres versions de cette histoire, l'héroïne est la sacristine du couvent. D'où le nom de « légende de la sacristine ».

Cherchant à marquer l'origine de la légende, je me suis ingénié à énumérer tous les faits réels dont l'interprétation pouvait faire inventer cette pieuse histoire au cas où ce ne serait ni un miracle — vrai ou supposé — ni une antique tradition littéraire perdue aujourd'hui ⁽⁴⁾.

C'est qu'en effet, du moment que se constituent des collections de miracles de Notre-Dame, — et cela remonte à une époque assez reculée : dès avant le XII^e siècle, ⁽⁵⁾ — le miracle est

⁽¹⁾ *La Légende de la Sacristine, Étude de Littérature comparée*. Paris, Champion, 1927 (Bibliothèque de la Revue de Littérature comparée dirigée par Baldensperger et P. Hazard, tome 43) in-8°, 554 p.

⁽²⁾ *Bijdrage tot de bibliographie van het Beatrijs-Thema*. Gedenkboek Auguste Vermeylen, 1932. — *Hommage à M. Camille Huysmans*. 1946 (ouvrage publié à un ex. unique).

⁽³⁾ *Romanica Gandensia*. Gand, 1953, Tome I.

⁽⁴⁾ *Op. cit.*, p. 434 et suiv.

⁽⁵⁾ *La légende de Notre Dame*, par Jacques NOTHOMB, s. j. Bruges, 1924 (Museum Lessianum. Section ascétique et mystique n° 14), p. 4.

un genre littéraire, Dès lors, on ne peut s'en tenir à la notion de témoignage ; on ne peut davantage considérer uniquement l'intention dévote ; il faut tenir compte aussi des fins littéraires, et partant des subterfuges, des glissements, des emprunts, des inventions poétiques.

Je songeai à toutes les hypothèses les plus fréquemment rencontrées dans le folklore, sans omettre les interprétations occultistes : projection du double sidéral, substitution psychique, bilocation. J'énumérai le miracle diabolique, la pieuse supercherie, l'hallucination, le rêve, le mythe, l'explication ingénieuse d'un monument figuré ou d'une image, et je m'arrêtai à une création littéraire que je n'ai pas à examiner ici, encore qu'elle me paraisse l'hypothèse la plus plausible.

Chemin faisant, je proposai un phénomène de thaumatosie et de mégalosie, dont un cas analogue avait été relevé par le savant bollandiste Hyppolite Delehaye dans ses *légendes hagiographiques* (1).

Voici comment j'imaginai les faits : « La nonne ne s'est absentée que fort peu de temps et n'a été remplacée par personne ; mais quand elle confesse sa désobéissance, on s'en étonne. On crie peut-être au miracle. On en remercie la sainte Vierge : Notre-Dame, dit-on, cacha son absence. De là à affirmer que Notre-Dame prit sa place, il n'y a qu'un pas pour la légende (2) ».

Or, feuilletant, pour d'autres études on le conçoit, les *Arlequiniana* (3), je tombai en arrêt devant un curieux récit offrant avec mon hypothèse une analogie frappante. Il n'y manque en effet que l'intervention miraculeuse. Qu'on me permette de citer intégralement ce curieux morceau :

« Vous verrez, me dit-il [Arlequin], la prudence admirable d'un Évêque.

Dans une ville d'Italie, une jeune fille, belle et bien-faite, et pour cela haïe de sa mère, qui étoit veuve, et qui avoit encore des Amans, fut

(1) Bruxelles, 1905. P. 102. Exemple tiré de la vie de sainte Élisabeth de Hongrie.

(2) P. 436.

(3) *Arlequiniana ou les Bons Mots, les Histoires Plaisantes et Agréables recueillies des conversations d'Arlequin* [par Charles Cotelendi]. A Paris chez Florentin et Pierre Delaulne et chez Michel Brunet. 1694. L'auteur des *Arlequiniana* est Charles COTELONDI, avocat à Paris. (Cf. *Théâtre italien de Gherardi*, t. I (1700) avertissement.)

contrainte d'entrer dans un Monastere, et de prendre l'habit pour se délivrer des mauvais traitemens qu'on lui faisoit tous les jours. Sa mere aimoit un Gentilhomme bien fait, et elle eut l'imprudance de l'envoyer à sa fille, pour la porter à faire des vœux. Cette mere croyoit que ce Gentilhomme s'acquitteroit bien de la commission pour son interêt particulier, puisqu'elle le vouloit épouser, et lui donner tout son bien. Un jour que le Gentilhomme pressoit cette fille de s'engager dans la Religion, elle lui demanda les larmes aux yeux, pourquoi il vouloit qu'elle se sacrifiât à une maniere de vie pour laquelle elle avoit de l'horreur, et continua de lui parler avec tant de force que l'homme fut attendri, sur tout quand elle lui dit qu'elle sçavoit que sa mere l'aimoit, et que c'étoit elle seule qui se trouvoit la victime de leur amour. Le Gentilhomme lui proposa un expedient, qui étoit de l'épouser ; elle fut d'abord surprise de la proposition, un moment après elle y consentit, mais d'une maniere à faire croire au Gentilhomme que c'étoit moins par inclination, que pour se tirer de l'état où elle étoit. Ils convinrent que la nuit suivante il lui jetteroit par dessus les murailles du Jardin un habit d'homme, qu'elle le prendroit dans sa Cellule, qu'il l'attendroit pour la recevoir, et qu'il la conduiroit dans un lieu de sureté, où ils pourroient achever leur dessein ; la chose fut ponctuellement executée, à la conclusion prés. Quand cette fille fut au pouvoir du Gentilhomme, il la deshonora, et ensuite il fut frappé d'un remords secret qu'il ne put vaincre. Il feignit d'avoir oublié sa bourse à son logis, et luy dit de l'attendre au même endroit. La fille attendit, mais voyant que l'Aurore commençoit à paroître, et que le Gentilhomme n'étoit pas revenu, elle crut, comme il étoit vray, qu'il avoit fait des reflexions aux suites fâcheuses de son enlèvement, et qu'il l'avoit abandonnée. Voici le moyen dont elle s'avisa pour reparer sa faute. Elle alla au Palais de l'Evêque, et demanda à parler à luy ; son Maître de Chambre dit que ce n'étoit pas l'heure de le voir. Elle pressa et redoubla si fort ses empressemens, en faisant entendre qu'il s'agissoit d'une affaire de grande conséquence, que le Maître de Chambre crut à propos de la satisfaire : il va eveiller l'Evêque, et lui dit qu'un jeune homme pressoit fort pour lui parler d'une chose très-importante. On le fait entrer ; quand elle fut dans sa chambre, elle le pria de faire sortir tous ses gens ; se voyant seule elle se jetta à ses pieds pour se confesser et lui raconta son aventure, le conjurant d'avoir soin de son honneur et de son ame. L'Evêque qui avoit de la vertu et de la prudence, voyant que la chose venoit presque d'arriver, et qu'elle n'étoit sçüe de personne, fit mettre au moment les Chevaux à son Carrosse, et la mena au Couvent, où aucune Religieuse n'étoit encore levée, il ordonna à la Portiere, sous peine d'excommunication, de se retirer dans sa Cellule, sans dire mot à personne. Quand l'Evêque fut seul et maître de la porte, il fit descendre la fille, qui attendoit dans le Carrosse, il la mena en sa Cellule, où il lui fit quitter les habits d'homme, et les ayant mis sous son manteau, il remit les clefs à la Portiere, et s'en retourna à son Palais, sans

dire à qui que ce soit un mot de ce qu'il venoit de faire. La chose demeura toujours secrète, jusqu'à ce que cette fille, qui dans la suite fut remise en liberté par la justice du Pape, l'apprit elle-même à quelques-uns de ses parens, qui de l'un à l'autre répandirent l'histoire dans toute la Ville. Ce qui est singulier, ajoûta Arlequin, c'est que le Gentilhomme, qui avoit donné lieu au déguisement, pressé de sa mauvaise action, sortit de la Ville, et entra peu de tems après dans un Ordre, où il a toujours vécu sagement (1). »

Si le retour n'avait pas été divulgué de la façon que l'on vient de lire, on conçoit comment une âme candide et pieuse, en quête de faits merveilleux comme on pouvait l'être au moyen âge, pouvait, de très bonne foi, s'expliquer, à soi-même et aux autres, par un miracle, qu'on ne se soit pas aperçu de l'absence de la moniale fugitive. L'édification sans doute y trouvait son compte ; mais aussi — fait qu'il convient de ne pas négliger — la Poésie : le sentiment esthétique et le sentiment religieux coïncident ici.

Le nombre de récits que contiennent les légendiers pouvait engager de pieux auteurs, d'ailleurs peu portés à la critique, à joindre aux autres cette histoire qui satisfaisait leur goût pour le merveilleux. Et pourvu que la dévotion populaire et l'orthodoxie de la doctrine fussent sauvegardées, on se souciait modérément de l'exactitude historique. L'histoire et la légende peuvent donc se disputer le thème de la *Sacristine*.

Mais, me dira-t-on, ne pouviez-vous imaginer ce cadre légendaire sans recourir aux *Arliquiniana* ?

— Sans aucun doute, je le pouvais. Et je le pouvais si bien qu'en réalité, je l'ai fait dans mon étude de 1927. Mais un critique, un jour, s'est préoccupé de limiter le droit que j'avais d'imaginer les circonstances de la création. Il tenait qu'il était peu vraisemblable que l'absence d'une nonne pût passer inaperçue. C'est à cela que l'extrait des *Arliquiniana* doit répondre. Ce que l'on refusait à l'imagination d'un écrivain dévot du moyen âge, un auteur d'une époque et d'un ton d'esprit bien différents l'avait rapporté comme un fait authentique.

(1) P. 39-46.

Dans une anecdote analogue à celle que nous proposent les *Arliquiniana*, je trouve un thème que le poète n'avait plus qu'à interpréter dans le sens de la plus généreuse intervention de Notre Dame. Pour rendre la légende le plus consolante possible, il suffisait de faire durer l'absence et de mener la nonne fugitive dans les aventures les plus pécheresses. C'est peut-être ce qui a été fait.

Tout ceci n'est qu'une hypothèse. Elle est de nature à suggérer certain mécanisme d'invention littéraire. Et c'est pourquoi je l'ai rapportée ici.

Robert GUIETTE

Chronique

Distinctions honorifiques

Sur proposition du Ministre de l'Instruction Publique, le Roi vient d'octroyer les distinctions suivantes à un certain nombre de membres de notre Académie :

Grand Officier de l'Ordre de Léopold,

M. Lucien CHRISTOPHE.

Grand Officier de l'Ordre de la Couronne,

MM. Luc HOMMEL et Marcel THIRY.

Commandeur de l'Ordre de Léopold,

M^{me} Suzanne LILAR.

Prix Académiques 1960

L'Académie Royale de Langue et de Littérature Françaises vient de décerner deux de ses Prix 1960.

Le Prix VAXELAIRE pour une œuvre théâtrale belge représentée en Belgique, au cours de l'année 1959 a été attribué à M. Jean SIGRID, pour sa pièce « Les Cavaliers ».

Le Prix DENAEYER a été décerné à M. Georges STON pour l'ensemble de son œuvre.

OUVRAGES PUBLIÉS

PAR

l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises.

Mémoires.

ÉTIENNE Servais. — <i>Les Sources de « Bug-Jargal »</i> . 1 vol. in-8° de 159 pages	60 fra.
HANSE Joseph. — <i>Charles De Coster</i> . 1 vol. in-8° de 383 pages	90.—
VANWELKENHUYZEN Gustave. — <i>L'Influence du naturalisme français en Belgique</i> . 1 vol. in-8° de 339 pages	150.—
PAQUOT Marcel. — <i>Les Étrangers dans les divertissements de la Cour, de Beaujoyeux à Molière</i> . 1 vol. in-8° de 224 pages	90.—
BRONKART Marthe. — <i>Études philologiques sur la langue, le vocabulaire et le style du chroniqueur Jean de Haynin</i> . 1 vol. in-8° de 306 pages	120.—
VERMEULEN François. — <i>Edmond Picard et le réveil des Lettres belges 1881-1898</i> . 1 vol. in-8° de 100 pages	36.—
MICHEL Louis. — <i>Les légendes épiques carolingiennes dans l'œuvre de Jean d'Outremeuse</i> . 1 vol. in-8° de 432 pages	120.—
REICHERT Madeleine. — <i>Les sources allemandes des œuvres poétiques d'André Van Hasselt</i> . 1 vol. in-8° de 247 pages	60.—
GILSOUL Robert. — <i>La Théorie de l'Art pour l'Art chez les écrivains belges de 1830 à nos jours</i> . 1 vol. in-8° de 418 pages	150.—
REMACLE Louis. — <i>Le parler de La Gleize</i> . 1 vol. in-8° de 355 pages	90.—
SOSSET L.-L. — <i>Introduction à l'œuvre de Charles De Coster</i> . 1 vol. in-8° de 200 pages	60.—
DOUTREPONT Georges. — <i>Les Proscrits du Coup d'État du 2 décembre 1851 en Belgique</i> . 1 vol. in-8° de 169 pages	60.—
WILMOTTE Maurice. — <i>Les Origines du Roman en France</i> , 1 vol. in-8° de 263 pages	90.—
THOMAS Paul-Lucien. — <i>Le Vers moderne</i> . 1 vol. in-8° de 247 pages	120.—
CHARLIER Gustave. — <i>Le Mouvement Romantique en Belgique (1815-1850)</i> . 1 vol. in-8° de 423 pages	225.—
BERVOETS Marguerite. — <i>Œuvres d'André Fontainas</i> . 1 vol. in-8° de 238 pages	120.—

- WARNANT Léon. — *La Culture en Hesbaye liégeoise*. 1 vol. in-8° de 255 pages 140.—
 DOUTREPONT Georges. — *La littérature et les médecins en France (épuisé)*.

Collection de l'Académie.

- WILLAIME Élie. — *Fernand Severin — Le Poète et son Art*. 1 vol. 14 × 20 de 212 pages 60.—
 BODSON-THOMAS Annie. — *L'Esthétique de Georges Rodenbach*. 1 vol. 14 × 20 de 208 pages 90.—
 MARET François. — *Il y avait une fois*. 1 vol. 14 × 20 de 116 pages 60.—

Textes anciens.

- BAYOT Alphonse. — *Le Poème moral*. Traité de vie chrétienne écrit dans la région wallonne vers l'an 1200. 1 vol. in-8° de 300 pages 225.—
 CHARLIER Gustave. — *La Trage-Comédie Pastorale (1594)*. 1 vol. in-8° de 116 pages 90.—
 LEJEUNE Rita. — *Renaut de Beaujeu. Le lai d'Ignaure ou Lai du prisonnier*. 1 vol. in-8° de 74 pages 60.—
 HAUST Jean. — *Médecinaire Liégeois du XIII^e siècle et Médecinaire Namurois du XIV^e (manuscrits 815 à 2700 de Darmstat)*. 1 vol. in-8° de 215 pages 90.—

Rééditions.

- PIRMEZ Octave. — *Jours de Solitude*. 1 vol. 14 × 20 de 351 pages 60.—
 VANDRUNNEN James. — *En Pays Wallon*. 1 vol. 14 × 20 de 241 pages 60.—
 CHAINAYE Hector. — *L'Ame des Choses*. 1 vol. 14 × 20 de 189 pages 60.—
 DE SPRIMONT Charles. — *La Rose et l'Épée*, 1 vol. 14 × 20 de 126 pages 60.—
 BOUMAL Louis. — *Œuvres* (publiées par Lucien Christophe et Marcel Paquot). 1 vol. 14 × 20 de 211 pages 60.—
 PICARD Edmond. — *L'Amiral*. 1 vol. 14 × 20 de 95 pages 60.—
 LEMONNIER Camille. — *Paysages de Belgique*. Choix de pages. Préface par Gustave Charlier. 1 vol. 14 × 20 de 135 pages 90.—
 GIRAUD Albert. — *Critique littéraire*. 1 vol. 14 × 20 de 187 pages. 75.—
 HEUSY Paul. — *Un coin de la Vie de Misère*. 1 vol. 14 × 20 de 167 pages 75.—

Publications récentes.

BUCHOLE Rosa. — L'Évolution poétique de Robert Desnos. 1 vol. 14 × 20 de 238 pages	100 frs
CHAMPAGNE Paul. — Nouvel essai sur Octave Pirmez. I. Sa Vie. 1 vol. 14 × 20 de 204 pages	90.—
COMPÈRE Gaston. — Le Théâtre de Maurice Maeterlinck. 1 vol. in 8° de 270 pages	100.—
CULOT Jean-Marie. — Bibliographie de Émile Verhaeren. 1 vol. in 8° de 156 pages	90.—
DAVIGNON Henri. — Charles Van Lerberghe et ses amis. 1 vol. in 8° de 184 pages	100.—
DELBOUILLE Maurice. — Sur la Genèse de la Chanson de Roland. 1 vol. in 8° de 178 pages	100.—
DESONAY Fernand. — Ronsard poète de l'amour. I. Cassandre. 1 vol. in 8° de 282 pages	100.—
DESONAY Fernand. — Ronsard poète de l'amour. II. De Marie à Genève. 1 vol. in 8° de 317 pages	100.—
DESONAY Fernand. — Ronsard poète de l'amour. III. Du poète de cour au chantre d'Hélène. 1 vol. in 8 ⁿ de 415 pages	100.—
FRANCOIS Simone — Le Dandysme et Marcel Proust (De Brummel au Baron de Charlus). 1 vol. in 8° de 115 pages	100.—
GILSOUL Robert. — Les influences anglo-saxonnes sur les Lettres françaises de Belgique de 1850 à 1880. 1 vol. in 8° de 342 pages	120.—
GUILLAUME Jean S. J. — Essai sur la valeur exégétique du substantif dans les « Entrevisions » et « La Chanson d'Ève » de Van Lerberghe. 1 vol. in 8° de 303 pages	120.—

GUILLAUME Jean S. J. — Le mot-thème dans l'exégèse de Van Lerberghe. 1 vol. in 8° de 108 pages	60.—
MAES Pierre. — Georges Rodenbach (1855-1898). Ouvrage couronné par l'ACADÉMIE FRANÇAISE, 1 vol. 14 × 20 de 352 pages	110.—
NOULET Émilie. — Le premier visage de Rimbaud. 1 vol. 14 × 20 de 324 pages	120.—
REMACLE Madeleine. — L'Élément poétique dans « A la recherche du Temps Perdu » de Marcel Proust. 1 vol. in 8° de 213 pages	100.—
RUELLE Pierre. — Le vocabulaire professionnel du houilleur borain. 1 vol. in 8° de 200 pages	150.—
SOREIL Arsène. — Introduction à l'histoire de l'Esthétique française (<i>nouvelle édition revue</i>). 1 vol. in 8° de 152 pages	90.—
VIVIER Robert. — Et la poésie fut langage. 1 vol. 14 × 20 de 232 pages	90.—
VIVIER Robert. — L'originalité de Baudelaire (<i>réimpression suivie d'une note de l'auteur</i>). 1 vol. in 8° de 296 pages	110.—
Table générale des Matières du Bulletin de l'Académie. (Années 1922 à 1952). 1 brochure in 8° de 42 pages	25.—

Vient de paraître :

GILLIS Anne-Marie. — Edmond Breuché de la Croix. 1 vol. 14 × 20 de 170 pages	75.—
DEFRENNE Madeleine. — Odilon-Jean Périer. 1 vol. in 8° de 468 pages	150.—
ROBIN Eugène. — Impressions littéraires. (<i>Introduction par Gustave Charlier</i>) 1 vol. 14 × 20 de 212 pages	75.—

CULOT Jean-Marie. — Bibliographie des Ecrivains Français de Belgique (1881-1950) 1 vol. in 8° de 304 pages	100.—
DE REUL Xavier. — Le roman d'un géologue (<i>Préface de Gustave Charlier et Introduction de Marie Gevers</i>) 1 vol. 14 × 20 de 292 pages	100.—
HOUSSA Nicole. — Le souci de l'expression chez Colette. 1 vol. 14 × 20 de 236 pages	90.—
THIRY Marcel et PIRON Maurice. — Deux notes sur Apollinaire en Ardenne. 1 brochure in-8° de 32 pages	20.—
THIRY Marcel. — Étienne Héniaux. 1 brochure in-8° de 20 pages	20.—
DESONAY Fernand. — Ronsard poète de l'amour. III. Du poète de cour au chantre d'Hélène. 1 vol. in-8° de 414 pages	100.
REIDER Paul. — Mademoiselle Vallantin. (<i>Introduction par Gustave Vanwelkenhuyzen</i>) 1 vol. 14 × 20 de 216 pages	75.—

Les ouvrages ci-dessus seront envoyés franco après versement du prix indiqué au C. C. P. N° 150119 de l'Académie Royale de Langue et de Littérature françaises, Palais des Académies, Bruxelles.

PRIX : 25 Frs